



Assemblée Générale Ordinaire du 11 Décembre 2025

Procès-verbal de séance

OUVERTURE

Sophie LABADIE, présidente de l'Association Gymnastique Volontaire, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Elle est assistée de Mmes Annick BERREHOUC, vice présidente, Carine COUSTA, trésorière et Christine HORRILLO, secrétaire ainsi que de 6 membres du comité directeur: Evelyne DABIS, Eve GISCLARD, Geneviève LARCEBEAU, Marie LIOT, Daphné LAROCHE et Fabienne VIVIAND.

Sont absentes excusées : Joëlle CLAUS et Carole GOUT.

Elle remercie les animatrices présentes : Laurence BOUILLEAU, Sandrine CHARLOT, Sophie POUJARDIEU, Martine PRIDA et excuse les absentes : Patricia COUVET et Anne-Marie ELVIRA, retenues par des séances auprès d'autres associations.

Elle excuse l'absence de Mr le Maire et de son adjoint délégué, Mr PINCHEDEZ, retenus par le dernier conseil municipal de l'année.

Il a été établi une feuille d'émargement qui a été signée par tous les membres présents. Elle permet de constater que 102 membres de l'association sur 246 membres disposant d'un droit de vote sont présents ou représentés (via 60 pouvoirs remis dont 54 attribués aux 48 membres présents).

En conséquence, le quorum (de 25 % soit un minimum de 62 voix) est largement atteint.

Les modalités de vote : majorité absolue du nombre des votants, soit 50 % + 1 (art 11 des statuts).

Intervention de la Présidente

Rappel de l'ordre du jour

- 1) Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2024
- 2) Rapport d'activité et rapport moral pour la saison 2024 / 2025
- 3) Rapport financier de la trésorière sur les comptes 2024 / 2025
- 4) Priorités et budget prévisionnel pour 2025 / 2026
- 5) Budget en grandes masses, cotisations pour 2026 / 2027

Avant de passer au 1^{er} point et étant donné que cette année il n'y a pas d'élections prévues, il est proposé que les votes se fassent à main levée, les participants n'ayant pas formulé d'objection, ces modalités ont donc été validées.

1) Approbation du PV de l'Assemblée précédente

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 29 novembre 2024, *transmis par mail en janvier aux adhérents et mis en ligne sur le site web de l'association*, **est approuvé à l'unanimité des voix.**

2) Rapport moral et rapport d'activité

Rapport moral

Premier rapport d'une « jeune » présidente élue le 29 novembre dernier, alors que j'avais été élue au comité de l'association seulement l'année précédente, en novembre 2023. L'année 2024 était une année olympique et comme prévu par nos statuts une année de renouvellement de mandat du comité.

Le comité directeur est passé de 10 à 13 membres dont 6 nouveaux membres (les statuts prévoient un nombre minimal de 6 et maximal de 16). Les membres du comité s'étaient réunis à la fin de l'Assemblée

Générale (après le dépouillement des votes) pour désigner un bureau élargi composé de 6 membres :

Présidente : Sophie LABADIE - Trésorière : reconduction de Carine COUSTA - Secrétaire : reconduction de Christine HORRILLO.

Bureau élargi pour associer la Vice-Présidente : Annick BERREHOUC - Geneviève LARCEBEAU, Trésorière Adjointe et Evelyne DABIS, Secrétaire Adjointe.

Par suite, cette première saison a été à la fois une année de « formation » pour apprendre à mieux se connaître et s'organiser mais aussi à découvrir ou approfondir les connaissances de notre association ; du milieu « EPGV » dans lequel elle s'inscrit et notamment des règles administratives et sociales qui encadrent notre activité ; des adhérents et des animatrices ; des services de la commune qui nous soutiennent. (J'en oublie, sans doute !).

Par ailleurs, nous avons été vite accaparées par diverses formalités nécessaires (déclarer le nouveau comité en préfecture et le changement de présidente à nos partenaires comme à la banque postale) puis des urgences avec le remplacement sur une longue durée d'une animatrice, Patricia COUVET qui dispensait les séances de la gym enfant et de la gym adulte. Bien remise et très en forme, elle a pu reprendre ses activités en septembre avec de nouvelles séances.

De ce fait les priorités esquissées lors de la dernière Assemblée Générale ont été un peu bousculées voire reportées ou ré-orientées comme indiqué dans le bilan mis en ligne en amont de cette Assemblée Générale. Nous allons revenir sur les principaux points avec la présentation du rapport d'activité.

Quelques exemples et faits marquants pour la saison passée :

Tout d'abord, il convient de revenir sur une décision difficile qui a été prise après de nombreuses hésitations : l'arrêt des séances de la gym enfant qui avaient été mises en place à la fin des années 80.

Mais cet arrêt a été l'occasion d'ouvrir de nouvelles séances pour notre public adulte majoritaire. Pour la gym enfant nous employions 2 animatrices pour chaque séance soit 2 x 2 h. Sur cette saison nous avons ouvert 3 séances adultes travaillées et avons donc maintenu pour Patricia COUVET son CDI de 3 h et pour Sophie POUJARDIEU également (qui a remplacé Anne-Marie ELVIRA sur le créneau du mercredi soir à la salle des Ecoles). En terme financier donc, peu, voire pas d'impact sur le poste salaires par rapport à 2024:2025.

Par ailleurs, un travail important a été réalisé par l'ensemble des membres du comité pour préparer la rentrée 2025 en faisant évoluer quelques modalités, notamment :

Une présence renforcée au forum pour démarrer la prise des inscriptions avec des formulaires dupliqués par notre nouvelle banque, le CMSO.

La possibilité de régler par virement. Un succès pour une première année avec plus de 25 %.

Des inscriptions par séances pour mieux identifier le public de chaque cours et anticiper autant que possible les « sur-fréquentations ».

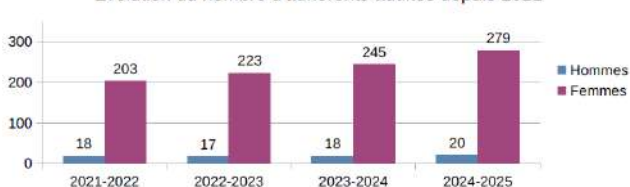
Et une rentrée 2025 avec un premier bilan assez positif en terme de nombre d'adhésions et de fréquentations des nouvelles séances, mais j'anticipe sur la suite : présentation synthétique du rapport d'activité.

Rapport d'activité 2024 / 2025

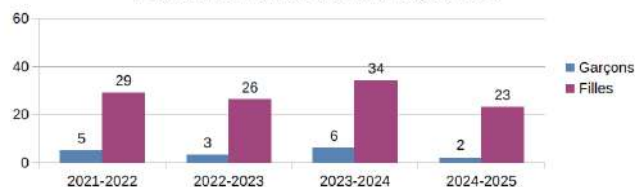
Rapport détaillé, transmis par mail en janvier aux adhérents et mis en ligne sur le site web de l'association, quelques faits marquants et synthétiques ont été présentés via un diaporama.

Evolution du nombre d'adhérents

Evolution du nombre d'adhérents adultes depuis 2021



Evolution du nombre d'enfants depuis 2021



Evolution des séances et des modalités d'inscriptions préparées en mai-juin

* Trois nouvelles séances prévues et mises en place :

Lundi de 18 à 19 h une séance de Body-zen et stretching au Gymnase des Ecoles (LEGE Bourg)
Avec Patricia COUVET comme animatrice (créneau auparavant occupée par la 2ème séance de gym enfant)

Lundi de 15h30 à 16h30 une séance de gym adaptée à l'Ecole de Danse (LEGE Bourg)
Avec Sophie POUJARDIEU comme animatrice (dans une salle pour des petits groupes)

Judi de 12h15 à 13h15 une séance de Pilates à la salle SESOSTRIS (Cap Ferret)
Avec Patricia COUVET comme animatrice (nouveau créneau horaire)

* Prendre les inscriptions de manière plus détaillée : par séance, pour mieux appréhender la fréquentation et pouvoir prévenir les adhérents en cas d'annulation des cours.

* Une fiche recto-verso imprimée par notre nouvelle banque le CMSO ; un lancement fin août des inscriptions et prise d'inscriptions du forum des associations du 7 septembre.

* Une possibilité supplémentaire de mode de règlement par virement.

Bilan provisoire de la rentrée 2025

Des nouvelles séances appréciées qui ont trouvé leur public, notamment pour la gym « adaptée » avec au 11 décembre 9 adhérents inscrits (dont un homme).

En nombre d'adhésions à ce jour :

324 adhésions dont 7 uniquement en gym « adaptée »
dont 78 de nouveaux adhérents (ou d'anciens qui ont repris)

Un succès déjà notable des règlements par virement, mode de paiement que nous souhaitons favoriser et développer car plus sûr et plus simple à gérer par les responsables de salle et la trésorière.

Des adhésions clôturées en novembre (sauf pour la gym « adaptée »)

Questions – Observations : aucune

VOTE : Rapports approuvés à l'unanimité des voix

3) Rapport financier de la trésorière sur les comptes 2024 / 2025

Comptes transmis par mail en janvier aux adhérents et mis en ligne sur le site web de l'association.

Le tableau affiché sur le diaporama n'étant pas assez lisible Carine a listé les principaux postes de dépenses :

| Dépenses réalisées | 2024/25 | 2023/24 | Recettes réalisées | 2024/25 | 2023/24 |
|-----------------------------------|-----------------|-----------------|--------------------------|-----------------|-----------------|
| Salaires, charges, formations (1) | 37 773 € | 33 753 € | Cotisations | 49 833 € | 41 310 € |
| Licences | 9 028 € | 8 150 € | Soutien collectivités | 2 280 € | 2 375 € |
| Achat de matériel (2) | 2 428 € | 824 € | Subv. exceptionnelle (5) | 1 500 € | - |
| Événementiel (3) | 557 € | 1 166 € | Participations formation | - | 1 200 € |
| Autres charges (4) | 1 611 € | 1 159 € | Remboursements (6) | 958 € | - |
| TOTAL | 51 397 € | 45 052 € | TOTAL | 54 571 € | 45 194 € |

(1) Hausse notable liée notamment au fait que pour remplacer Patricia absente sur 6 mois nous avons recruté une salariée d'avril à juin (Charline SUDRAT) ou fait appel en interne à Sophie POUJARDIEU. Pour information l'association en cas d'absence maladie maintient les salaires. En contrepartie elle perçoit les indemnités de « congés maladie » mais qui ne couvrent que partiellement les salaires. Indemnités perçues par ailleurs avec délai (versement pour partie seulement en septembre).

(2) dont 2 337 € d'achat de petit matériel de gymnastique : galettes d'équilibre (pour équiper la salle de Cassieu) et en renouvellement : des élastiques, lests, manches à balai...

(3) dont pour l'AG et la galette des rois : 376 € et pour le gala des enfants : 181 €

(4) regroupe plusieurs postes : abonnement téléphone mobile, services bancaires, achat de fournitures

administratives, cadeaux aux animatrices ...

(5) subvention exceptionnelle de l'Agence Nationale du Sport allouée en août 2024 pour la mise en place d'une 3ème séance de Pilates à Claouey et ré-orienter 2 séances au Ferret en gym globale douce.

(6) Remboursements de la médecine du travail et CPAM

Une saison qui se termine avec un résultat excédentaire de 3 317 € suite à la subvention exceptionnelle perçue et à l'augmentation des adhésions. Cet excédent nous permettra de consolider notre trésorerie et de reconstituer un fonds de réserve. Pour mémoire la saison précédente avait été clôturée en équilibre et un petit excédent de 143 €.

Questions – Observations : aucune

VOTE : Comptes validés à l'unanimité des voix

4) Priorités et budget prévisionnel pour 2025 / 2026

Budget prévisionnel 2025 / 2026 annexé (avec total des charges corrigé).

Priorités envisagées (pour la saison en cours et la rentrée 2026)

* Concernant nos moyens de communication avec les adhérents :

En complément des informations relayées par les responsables de salles lors des séances et parfois affichées dans les salles nous avons deux autres « canaux » : les e-mails et notre site web. Nous allons poursuivre l'effort d'amélioration de notre site web (mais il est assez peu consulté ...) et pour la messagerie électronique nous essaierons de mieux cibler les messages.

* Concernant le déroulement des séances, leur nombre et les types d'activités proposées :

En cas d'absence des animatrices nous limiterons les remplacements courts (sur 1 à 2 semaines) pour maîtriser nos dépenses à des remplacements en « interne » donc par des animatrices déjà salariées de l'association. Si elles ne sont pas disponibles les séances pourront être animées par des adhérentes bénévoles mais dans ce cas il s'agira de séances « classiques » de gym globale.

Le comité remercie Claudine ROUDEY et Nathalie HERLIN qui ont suivi une formation le 6 décembre dernier. Claudine assurera les remplacements sur Lège Bourg et Nathalie sur le Cap-Ferret dans la mesure de leurs disponibilités.

Formation des animatrices : une enveloppe a été réservée pour poursuivre l'effort de formation.

Planning des séances 2026 / 2027 : pour l'instant pas de nouvelles séances envisagées mais nous échangerons avec la mairie pour envisager de meilleures conditions de pratiques (notamment avoir accès à plus de créneaux sur la salle d'évolution de la Halle des Sports de Cassieu à la place du gymnase des Ecoles mal isolé et bruyant ou du studio de danse trop petit) en lien avec l'ouverture de l'école de danse.

Selon le temps disponible des membres du comité : envisager la préparation d'un dossier pour obtenir le label « Sport Santé » et vérifier si il serait utile d'actualiser nos statuts

Budget prévisionnel 2025 / 2026 (cf budget détaillé en PJ)

Un budget prévisionnel qui évolue très peu par rapport à celui de 2024/2025 si ce n'est :

1) sur les produits

- la seule subvention attendue est celle qui sera demandée comme chaque année auprès de la commune, étant donné que le Conseil Général ne subventionne que la gym enfants et que notre commune n'est pas prioritaire pour les subventions du niveau national

- une hausse du poste cotisation lié à une augmentation des adhésions en gym adulte

2) sur les charges : globalement stables si ce n'est une augmentation du poste licences (augmentation des parts nationales et départementales de 28 à 30,5 €).

En synthèse un budget en équilibre établi sur une base prévisionnelle de 52 250 € de recettes et de dépenses.

Les budgets des associations font apparaître également pour information les « contributions en nature » qui ont été fortement actualisées cette année :

| | 2025 / 2026 | 2024 / 2025 |
|--|--------------------|-----------------|
| Mise à disposition gratuite de biens / prestations (salles et matériel de la commune) | 30 180 € | 8 200 € |
| Personnels bénévoles (temps passé par les membres du comité) | 19 200 € | 6 200 € |
| TOTAL des contributions en natures | 49 380,00 € | 14 400 € |

Questions – Observations : aucune

VOTE : Priorités et budget validés à l'unanimité des voix

5) Budget en grandes masses et cotisations pour 2026 / 2027

Projet présenté en séance (diaporama) :

| Libellé | Prévisionnel 2026/2027 | Prévisionnel 2025/2026 |
|--------------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Produits | | |
| Cotisations adhérents | 54 500 | 50 100 |
| Subventions | 2 000 | 2 000 |
| Autres | 150 | 150 |
| TOTAL PRODUITS | 56 650 | 52 250 |
| Charges | | |
| Achats | 3 500 | 3 300 |
| Services extérieurs | 2 000 | 2 050 |
| Charges de personnel | 38 000 | 35 400 |
| Autres charges (dont licences) | 12 000 | 11 500 |
| TOTAL CHARGES | 55 500 | 52 250 |
| RESULTAT | 1 150 | - |

Pour un nb d'adhérents de :
315 pour 2025/2026
325 pour 2026/2027

Salaires horaires :
14,00 € depuis sept 2024
14,50 € pour 2026/2027
Pas d'augmentation des licences prévue

Commentaires concernant la revalorisation du salaire des animatrices :

Notre association est affiliée à la Fédération Française d'Education Physique de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et dans ce cadre nous sommes tenus d'appliquer la convention collective nationale du sport (CCNS) qui fixe des montants de référence pour les salaires. De janvier 2024 au 30 juin 2025 le taux horaire national est resté stable, il était de 12,91 €. En juillet 2025 une première revalorisation est intervenue de 6 % et une deuxième a été annoncée au 1^{er} janvier 2026 de 1 % portant le taux horaire à 13,83 €.

Nous n'avions pas pu anticiper lors de l'AG de novembre 2024 ces revalorisations et n'avions donc pas augmenté nos cotisations. Par suite notre marge de manœuvre est limitée pour la saison en court par contre nous proposons une revalorisation pour la rentrée 2026 pour passer à un taux horaire de base de 14,50 € restant supérieur à celui de la CCNS au 1^{er} janvier 2026.

A noter par ailleurs que pour une heure de séance cette convention prévoit une heure de préparation donc chaque séance d'une heure est payée sur une base de 28 € / h dans notre association, base qui évolue de plus avec l'ancienneté (prime de 1 % de plus tous les 2 ans).

Exemple : pour une ancienneté de 8 ans base horaire de 14,56 €.

ET finalement le comité directeur a pris la décision courant janvier d'appliquer l'augmentation prévue dès le mois de janvier soit 30 € brut par séance hors prime d'ancienneté.

Pour permettre cette revalorisation, consolider notre budget et notre autonomie financière par rapport aux subventions mais aussi tenir compte de l'augmentation des licences depuis cette saison, une augmentation de la cotisation devient nécessaire, il est proposé :

Forfait annuel : 170 € et 150 € pour la 2ème adhésion « couple »
Gym adaptée : 125 € (1 séance/sem)

Questions – Observations : aucune

VOTE : Augmentation de la cotisation validée à l'unanimité des voix

Au terme de cette réunion, la présidente adresse ses remerciements :

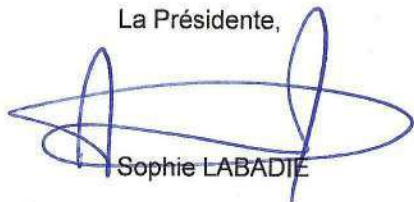
- * A la municipalité pour la subvention annuelle et la mise à disposition des salles,
- * Au personnel municipal : Laurent et Loïc pour leur écoute et leur disponibilité ainsi qu'aux secrétaires de l'accueil de la Mairie,
- * Aux animatrices pour leur compétence et professionnalisme,
- * Aux responsables des salles ainsi qu'aux membres du comité directeur qui œuvrent bénévolement au service de notre association.

Des remerciements chaleureux adressés également à Mme Janine MOREAU pour sa longue participation à notre comité directeur sur près de 20 ans. Elle s'est en particulier mobilisée sur cette période pour l'organisation de la gym enfants et elle a notamment apporté un appui précieux aux animatrices pour sécuriser les évolutions des enfants.

Un moment convivial autour d'un apéritif dînatoire clôture cette Assemblée Générale.

Fait à Lège Cap-Ferret, le 26 Février 2026

La Présidente,



Sophie LABADIE

La Secrétaire,



Christine HORRILLO

Pièces jointes :

- * Comptes de résultats 2024 / 2025
- * Budget prévisionnel 2025 / 2026